

# Claude Roberge

## Héro et pionnier de l'industrie de l'entretien de pelouses

**1939-2008**

Claude était un *héros* et un *pionnier* de l'industrie canadienne de l'entretien des gazons. Pendant *dix-sept ans*, de **1983** à **2000**, il a participé aux événements et décisions les plus importants qui ont influencé le secteur. Ses décisions et sa participation aux affaires de l'industrie de l'entretien des pelouses nous influencent encore aujourd'hui dans l'ensemble du pays.

Nous savons que son nom n'est pas connu dans la plus grande partie du Canada, sauf au Québec. Nous allons corriger cet oubli dans l'*hommage* suivant sur sa vie.

En **1939**, Claude est né d'une famille de 14 enfants dans la ferme ancestrale de la famille située à *l'Île d'Orléans*. Cette petite île magique et historique, située dans le fleuve Saint-Laurent, à quelques minutes de la ville de Québec, a toujours été chère au cœur de Claude. C'est là que, dans sa jeunesse, il découvre les plantes et l'horticulture.

En **1965**, Claude fonde, avec son épouse et partenaire d'affaires Ginette, son entreprise d'entretien paysager à Charlesbourg, en banlieue de Québec. Ils ont nommé l'entreprise *Claude Roberge Entretien Paysager*. Claude a travaillé sans relâche pour développer une entreprise progressive et prospère. Au fil des années, il a continué à offrir un nombre croissant de services à des clients résidentiels, commerciaux et industriels. Celles-ci comprenaient — le fauchage, la fertilisation, la lutte anti-parasitaire, l'aération, le déchaumage, le terreautage, le sur-ensemencement, le chaulage, l'élagage, la protection hivernale, et le désherbage des parterres de fleurs. À partir des années **1960** jusqu'en **1987**, il a également été employé régulièrement à *Imperial Tobacco*.

L'entreprise de Claude est devenue l'un des premiers à offrir un service complet de maintenance. En **1985**, le nom de l'entreprise a été

modernisé pour devenir *Ferti-Sol Plus*. A cette époque, l'entreprise était en pleine expansion, étant donné que les années **1980** étaient la décennie où *l'entretien professionnel des pelouses* était devenu une *lubie* du public. Claude s'est beaucoup vanté de son équipe d'employés hautement qualifiés, dont un et, éventuellement, deux *agronomes* agréés par la province, dont les responsabilités comprenaient la résolution des problèmes et la formation des employés. Également en **1985**, ainsi qu'en **1989** et **1995**, Claude a *élargi* l'entrepôts et le bureau.

Dans les années **1980**, Claude innove encore avec son entreprise en fournissant à ses clients existants la livraison porte-à-porte d'*arbres de Noël*, ainsi que l'installation et l'enlèvement de lumières et d'ornements d'hiver. Claude a estimé que cela était suffisant pour maintenir son entreprise en activité toute l'année. Ferti-Sol Plus continue à offrir ces services à ce jour.

Au cours des années **1980**, alors que l'industrie de l'entretien des gazons avait besoin d'un homme de son expérience, Claude Roberge s'est rendu disponible.

En **1985**, Claude est devenu l'un des *fondateurs* et premier membre du conseil d'administration de la première association professionnelle au Canada pour l'entretien des pelouses ( connue ensuite sous le nom de *ASHOQ*, l'*Association des Services en Horticulture Ornementale du Québec*. Fort de ses vingt ans d'expérience dans le monde des affaires, il a contribué à définir la charte et les missions de l'association pour les années à venir. Il était particulièrement actif dans la défense des droits de l'industrie contre un *mouvement écologiste enragé* qui cherchait à sa destruction.

Claude a été parmi les *premiers* pionniers visionnaires à soutenir les meilleures pratiques de gestion, la lutte anti-parasitaire intégrée, l'affichage, et l'utilisation d'engrais organiques et naturels. *Ferti-Sol Plus* est également devenue l'une des *premières* entreprises au Canada à se doter d'installations d'entreposage ultra-modernes comprenant un bâtiment de stockage des engrais spécifié par le gouvernement et un *système de recyclage de l'eau de rinçage*. Tous ces concepts n'étaient pas à la mode dans l'industrie à l'époque où ils ont été conçus par Claude.

De **1997** à **1999**, Claude a été nommé président de l'ASHOQ. Au cours de son mandat, il a pris les décisions les plus difficiles jamais prises par un chef de file de l'industrie. Claude a approuvé le lancement de la contestation judiciaire contre la ville de Hudson. Les conseillers à l'esprit

étroit avaient malheureusement capitulé sous la pression du *mouvement écologiste*. Ils ont créé un règlement qui était sévèrement discriminatoire à l'égard des professionnels de l'entretien des pelouses. En tant que président, Claude a refusé de s'éloigner de l'affrontement de Hudson et a consacré la plus grande partie des vastes ressources de son association à la destruction du règlement. Comme nous le savons tous, la tentative a échoué. Mais Claude avait pris la bonne décision. Il nous a tous défendu, *sans relâche*, et *à tout prix*.

Claude Roberge était probablement le *dernier* de nos chefs de file de l'industrie à avoir combattu vaillamment contre le *mouvement écologiste*, une tâche que peu de personnes aujourd'hui envisageraient de mener ailleurs en Amérique du Nord.

Au cours des années **1980** et **1990**, la plupart des réunions du conseil d'administration de l'ASHOQ ont été programmées à Montréal, la plupart du temps mensuellement, parfois deux fois par mois, et même une fois par semaine ( en période de crise ). Claude a assisté à chaque réunion *à ses frais*. Il a parcouru en voiture trois heures pénibles par trajet, de Québec à Montréal. De nombreuses réunions épuisantes ont commencé à 17 heures et se sont poursuivies jusqu'à minuit, et il a souvent dû payer ses propres frais d'hébergement. Claude, presque toujours accompagné de son épouse Ginette, a sacrifié son temps, son argent, et son énergie.

Dans les années **1980**, il dirigeait une entreprise en pleine expansion tout en conservant son poste habituel à *Imperial Tobacco*. Malgré tout, Claude a toujours maintenu que sa famille était sa principale priorité.

Malgré ses grandes réalisations, Claude était naturellement le plus fier de sa famille. Il se considérait très chanceux d'avoir épousé Ginette, sa compagne inébranlable depuis plus de *trente ans*. Il s'est bien préparé à la transition de *Ferti-Sol Plus* à la prochaine génération de sa famille. En conséquence, son fils Martin et sa fille Line ont pris le contrôle de l'entreprise familiale en **2000** avec confiance. Aujourd'hui, l'entreprise emploie plus de *soixante* personnes et exploite une flotte de *trente* camions, *huit* tondeuses montées sur tracteur, et *vingt-cinq* tondeuses ordinaires.

Les lecteurs peuvent jeter un coup d'œil sur l'entreprise familiale de Claude Roberge sur le site Web suivant — [www.fertisolplus.com](http://www.fertisolplus.com). Bien que le site soit entièrement rédigé en langue française, les visiteurs

peuvent toujours remarquer que son contenu fait preuve de beaucoup d'enthousiasme et de fierté, sans aucune prétention.

Claude était reconnu pour ses nombreuses qualités, dont l'*honnêteté* et la *persévérance*. Il avait un *grand sens de l'humour*. Les discussions avec lui étaient toujours intelligentes. C'était un *bon débateur*, un *bon narrateur*, et un *bon vivant*. Et surtout, c'était un *grand père de famille*.

Merci Claude pour tout ce que tu as fait pour nous. Vous avez été héroïque dans tous les sens du terme. L'industrie de l'entretien des pelouses et des plantes ornementales vous doit beaucoup.

Ceci a été écrit par vos amis Guy Van Den Abeele et WILLIAM H GATHERCOLE ET NORAH G. *Requiescat in pace*. (Repose en paix.)

